



CESC 2009-10

Diverses actions dans le cadre du CESC ont été menées l'an passé au sein du collège. La priorité des actions est et reste la prévention de la violence.

ACTIONS EN DIRECTION DES ELEVES

I. PROJET « Quitte la violence pour te battre » :

PARTENAIRE : Association « Pour la vie »

DATES D'INTERVENTION : du lundi 5 au vendredi 9 octobre 2009

PUBLIC CIBLE : 13 classes sur les niveaux 6^{ème} (4 classes), 5^{ème} (4 classes), 4^{ème} (5 classes), soit un effectif total de 300 élèves.

OBJECTIFS :

Pour les élèves : chaque élève devait pouvoir s'exprimer sur ce qu'il a vu, entendu, pensé ou vécu en termes de violences. Cette libération de la parole devait pouvoir donner lieu à un changement de regard, voire d'attitude face à certaines situations, ou permettre à l'élève de témoigner de son propre vécu ;

Pour l'établissement, apaiser le climat, afin de rendre les conditions propices au travail, et réduire le nombre de faits de violence (avec pour corollaires la diminution du nombre d'incidents, de jours d'exclusion, de conseils de discipline

II. PROJET Relations garçons-filles/Sensibilisation aux comportements sexistes :

PARTENAIRE : Association « Du côté des femmes »

DATES D'INTERVENTION : décembre 2009 – janvier 2010

PUBLIC CIBLE : toutes les classes du niveau 4^{ème} (5 classes, soit 125 élèves environ)

OBJECTIFS :

-Donner suite à la réflexion autour de problématiques communes aux établissements du RRS (bilan du contrat d'objectifs scolaires du REP Saint-Exupéry 2007-08), comme les relations garçons-filles ;

-Sensibiliser les adolescents aux inégalités sociales existantes, faire évoluer les comportements stéréotypés dans les relations garçons-filles vers des comportements responsables ;

-Prolonger l'action « Quitte la violence pour te battre » sur une thématique plus ciblée.

III. ACTION de sensibilisation à la sécurité et le respect dans les transports ferroviaires :

PARTENAIRE : SNCF (convention MEN-SNCF)

DATES D'INTERVENTION : décembre 2009

PUBLIC CIBLE : niveau 6^{ème} (5 classes)

OBJECTIFS :

Aborder les notions de sécurité (dans les trains, sur les voies, dans les gares,...), et de citoyenneté (respect des voyageurs, des agents SNCF et du matériel).

IV. ACTION « Jeu de lois »

PARTENAIRE : IFAC 95 (Institut de Formation des Animateurs de Collectivités) et l'ordre des avocats du Val d'Oise

DATES D'INTERVENTION : janvier 2010

PUBLIC CIBLE : 3 classes (nombre imposé) : 3D, 5C, 5D (projet Citoyenneté)

OBJECTIFS :

- Inciter les élèves à réfléchir et à discuter sur les lois avec les intervenants (juriste, avocat, policier,...);
- Faire connaître la loi et le mécanisme juridique ;
- Amener les élèves à se poser des questions, à confronter leurs valeurs et à rechercher les réponses dans la réflexion et l'échange de propos.

V. PROJET Prévention des incivilités

PARTENAIRES : Mme Tartar-Goddet, psychologue clinicienne et psychosociologue, et la compagnie théâtrale « Théâtre en stock »

- Travail sur la règle, la loi et la sanction : vendredi 12 février 2010
- Spectacle-débat : jeudi 11 mars 2010
- PUBLIC CIBLE :
- Travail sur la loi : tous les élèves délégués et leurs suppléants (72 élèves), les adultes accompagnateurs (8 professeurs, les CPE, Mme Bessaï, professeur-documentaliste, Mme Carpentier, principale-adjointe, M. El Jillali, responsable du dispositif d'accueil et d'encadrement des élèves exclus, Mme Manivet-Delaye, Principale, Mme Patoiseau, référente de parcours du Projet de Réussite Educative de Villiers-le-Bel) ;
- Spectacle-débat : tous les délégués et suppléants, ainsi que 3 classes (6CG, 5D, 4A), les professeurs accompagnateurs, tous les adultes intéressés.

OBJECTIFS :

- Travail sur les incivilités : amener les élèves à réfléchir aux incivilités, au cadre de la règle et de la loi, et à la sanction ; favoriser les échanges sur cette thématique entre élèves et adultes ;
- Objectifs du spectacle : mettre en scène différentes formes de violence (scolaire, sociale, familiale, ...) à travers le vécu d'une adolescente collégienne (à la fois victime et auteur des violences) ;
- Objectifs du débat : transmettre aux élèves des compétences psychosociales, qu'ils peuvent élaborer ou développer lors du débat ou a posteriori, et qu'ils pourront réinvestir dans les situations de violence.

ACTIONS EN DIRECTION DES ADULTES

PARTENAIRE : CAAEE

ACTION : stage établissement (18 participants)

OBJECTIFS : la formation devait faire émerger :

- nécessité de la prise en charge collective des élèves. Quels sont les protocoles en œuvre ? comment sont ils appropriés par les enseignants qui arrivent dans le collège ? Le cadre du collège doit être sécurisant pour les élèves et les personnels.
- Le stage a débuté par l'analyse des situations du collège puis a abordé la gestion des situations inopinées qui déstabilisent les enseignants. Des situations concrètes et des jeux de rôle ont permis de faire émerger des invariants, de trouver des pistes de résolution des difficultés.
-

PERSPECTIVES CESC 2010-11

Cette année encore, le CESC va renouveler ses actions, avec la même priorité axée sur la de prévention violence. Certaines vont être reconduites, d'autres non. En voici le récapitulatif :

ACTIONS EN DIRECTION DES ELEVES

I. ACTION de sensibilisation à la sécurité et le respect dans les transports ferroviaires :

PARTENAIRE : SNCF (convention MEN-SNCF)
 DATES D'INTERVENTION : décembre 2010
 PUBLIC CIBLE : niveau 6^{ème} (4 classes)

II. ACTION « Jeu de lois »

PARTENAIRE : IFAC 95 et l'ordre des avocats du Val d'Oise
 PARTENAIRE FINANCIER : Conseil Général
 PUBLIC CIBLE : 3 classes (nombre imposé) : 5D (projet Citoyens Juniors) + 2 autres classes à définir

III. PROJET « Procès reconstitué »

PARTENAIRE : APCJ (Association pour la Promotion de la Citoyenneté des Enfants et des Jeunes)
 PARTENAIRE FINANCIER : Conseil général
 DATES D'INTERVENTION : octobre/novembre 2010 (3 modules)
 PUBLIC CIBLE : une classe de 4^{ème}
 OBJECTIFS :

- Sensibilisation par un juriste des élèves à la justice des mineurs, à leurs droits et devoirs, au rôle de chaque protagoniste dans la tenue d'un procès ; présentation de l'affaire à juger et choix des élèves parmi plusieurs affaires;
- préparation des réquisitions et des plaidoiries ;
- reconstitution du procès au Tribunal de Pontoise (présidé par un vrai magistrat), avec mise en place d'un jeu de rôle avec les élèves.

IV. PROJET « Génération Médiateurs »

PARTENAIRE : Association Génération Médiateurs

PARTENAIRE FINANCIER : PRE de Villiers-le-Bel ou CAEE

PUBLIC CIBLE : à définir : adultes volontaires, CPE qui prendront eux-mêmes ensuite en charge la formation des élèves : délégués de classe, classe de 5^{ème} « Citoyens Juniors »

OBJECTIFS :

- Former et faire réfléchir des adultes et des élèves à la gestion des conflits entre élèves et à la médiation.

V. PROJET Théâtre-Forum

PARTENAIRE : Compagnie Théâtrale N.A.J.E

PARTENAIRE FINANCIER : PRE Villiers-le-Bel

PUBLIC CIBLE : en cours de réflexion : délégués de classe, élèves volontaires ou « orientés » par les adultes?

OBJECTIFS : à définir avec la compagnie selon un cahier des charges (organisation de débats et mise en scène de questions concernant la vie de l'élève et/ou du citoyen.

VI. PARTENARIAT avec le CLJ (Association loi 1901 émanant de la DDSP)

PARTENAIRE : Centre Loisirs Jeunes de Villiers le Bel

PARTENAIRE FINANCIER : *****

PUBLIC CIBLE : les élèves des sections sportives et de l'option football

OBJECTIFS : les intervenants du CLJ, membres de la police nationale, prennent en charge une heure par semaine des groupes de 10 à 15 élèves pour les faire échanger et pour les former sur différents thèmes liés aux conduites à risque et à la citoyenneté. Ces mêmes intervenants sont ensuite en travail partenarial sur les terrains de sport dans le cadre des entraînements. Une formation PSC1 sera ensuite proposée aux élèves de 4^{ème} et 3^{ème} de ces sections sportives.

Une convention élaborée conjointement est en cours de signature à la DDSP à Cergy-Pontoise et sera prochainement votée en Conseil d'Administration.

Les actions menées l'an dernier nous ont amenés à réfléchir à l'offre d'actions de prévention faite auprès des élèves. Le choix, cette année, est de proposer moins d'actions mais d'y associer davantage en amont comme en aval l'équipe enseignante et d'éducation.

ACTIONS EN DIRECTION DES ADULTES

I. SENSIBILISATION à LA LOI « SYMBOLIQUE »

PARTENAIRE : Mme TARTAR-GODET, psycho sociologue clinicienne

PARTENAIRE FINANCIER : PRE Villiers-le-Bel

PUBLIC CIBLE : L'équipe enseignante et de vie scolaire

OBJECTIFS : Intervention de deux lors de la pre-rentree pour sensibiliser les équipes sur l'évolution du profil adolescent notamment dans le rapport à la loi « symbolique ». Expliquer certains

comportements permet de mieux les gérer et d'éviter les jugements de valeur qui interdisent la gestion au quotidien des incivilités.

Cette intervention sera reprise lors des deux ½ journées projet d'établissement prévues cette année.

La difficulté rencontrée au collège est le renouvellement à près de 30% des personnels enseignants et 50% des personnels vie scolaire. Le travail réalisé ne peut s'inscrire véritablement dans la durée.



La Principale, N. MANIVET-DELAYE